

REVENIR À L'ÉCOLE EN TOUTE SÉCURITÉ ET SÉRÉNITÉ



UNE JOURNÉE À L'ÉCOLE

Avant de venir à l'école

- Prise de température à la maison chaque matin. Si votre enfant a 37,8°C ou plus, il doit rester à la maison.
- Lavage des mains avec du savon.
- En attendant l'ouverture des portes, respectez une distance d'un mètre avec les autres familles.
- Les parents ne rentrent pas dans les établissements.

La classe

- **Les élèves sont accueillis sur volontariat des parents et sur décision finale des enseignants en fonction des places disponibles et de la priorité des situations.**
- Les enfants sont accueillis le matin et l'après-midi sur une même journée mais pas forcément tous les jours de la semaine.
- Les enfants sont accueillis en priorité sur leur école.
- Les horaires de l'école restent les mêmes.
- Les élèves sont au maximum 5 à 10 par classe en maternelle, 8 à 15 par classe en élémentaire.
- Les enseignants travaillent à tour de rôle sur l'école et à distance. Ils s'occupent des enfants de toutes les classes.
- Les ATSEM sont de retour en maternelle aux horaires habituels de travail.



Les accueils périscolaires

- Uniquement ouverts pour les enfants de retour à l'école et inscrits sur le portail famille (ouvert jusqu'au 20 mai).
- Tous les accueils sont organisés sur les horaires habituels.
- Les repas de la pause méridienne sont livrés par la cuisine centrale Les Marmitons. Le menu sera unique et froid dans un premier temps pour permettre à des petits groupes de déjeuner dans des espaces différents, en dehors des classes.
- Le 21 mai est férié et il n'y a pas d'école le 22 mai. Ce jour-là, La Ville organise un accueil de loisirs ouvert aux enfants dont les 2 parents travaillent en présentiel (demande d'un justificatif de l'employeur).

La rentrée scolaire s'organise sur 3 périodes

- Période 1 à partir du 12 mai
- Période 2 à partir du 25 mai
- Période 3 à partir du 2 juin. On considère que tous les enfants pourront revenir sous réserve de l'évolution du COVID-19.

Les dates d'inscription ont été modifiées pour s'adapter aux périodes ci-dessus.

Les enseignants les informent et leur donnent le planning de leur enfant.

Retrouvez au dos les mesures sanitaires et le partenariat ville - Éducation nationale



LES MESURES SANITAIRES

Pour les personnes

- Lavages des mains très réguliers tout au long de la journée à l'eau et au savon. Mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée des écoles et dans les salles de classe qui ne disposent pas d'un point d'eau.
- Organisation des groupes favorisant la distance entre les enfants. Séchage des mains avec du papier.
- Jeux mis à disposition limités en nombre et nettoyés régulièrement.
- Port d'un masque par les adultes.
- 2 masques adaptés à la taille des enfants sont offerts par la Ville à tous les élémentaires. Ils sont libres de les porter ou non à l'école. Ces masques sont à laver par les familles.
- Enseignants et animateurs pourront prendre la température d'un enfant qui ne se sent pas bien et l'isoler. La famille sera prévenue et devra venir chercher l'enfant pour une consultation médicale.

Et après ?

- Cette organisation à Trappes-en-Yvelines évoluera en fonction des mesures gouvernementales.
- S'il s'avérait que les conditions sanitaires requises n'étaient pas réunies, Monsieur le Maire fermerait les écoles.
- Les enseignants reviendront vers tous les parents pour préparer la rentrée 2020. N'hésitez pas à revenir vers eux à la mi-juin en cas de doute.

Pour les locaux (définies sur la base du protocole national)

- Aération régulière des salles.
- Mise à disposition des enseignants, ATSEM et animateurs de kits hygiène aux normes sanitaires et respectant la santé des enfants.
- Mise à disposition d'essuie-main papier au niveau de tous les points d'eau des établissements.
- Entretien des locaux programmé 2 fois par jour et réalisé par une société de ménage :
 - Entre 11h30 et 13h30 : nettoyage des sanitaires, désinfection des poignées de portes et des interrupteurs, vidage des poubelles, vérification des gels et savons et réassort si nécessaire.
 - A 18h30 : entretien global des établissements.
- En cas de COVID d'un enfant ou d'un adulte, un protocole spécial est mis en place pour la désinfection des locaux et des lits en maternelle.
- Organisation des circulations dans les bâtiments pour limiter les croisements.
- Pour la sieste, les enfants devront toujours dormir dans le même lit, mis à distance d'au moins 1 mètre les uns des autres. Les draps seront changés, sauf souillure, une fois par semaine.
- Les jeux de cour ne seront pas accessibles aux enfants.



UNE COOPÉRATION VILLE - ÉDUCATION NATIONALE

- Le 11 mai :
 - Pré-rentrée par l'Education nationale avec les ATSEM et en miroir les équipes d'animation.
 - Un temps de travail commun inter-métiers entre les directeurs d'école et les directeurs périscolaire et leur adjoint.
 - L'Education nationale transmettra les listes des noms, prénoms et classes des élèves ainsi que leur planning d'accueil à la Ville pour la période 1 et le 20 mai pour la période 2, à 12h au plus tard.

Les directeurs d'école et professeurs prépareront les établissements à partir du protocole sanitaire, par exemple :

- Maintenir ouvertes les portes (hors celles coupe-feu).
- Condamner 1 urinoir sur 2.
- Organiser la circulation dans les écoles pour éviter les croisements.
- Aménager les espaces.